



CABARET
dîner-spectacle

Programme
Sept 2026 à juin 2028

AMERICA

★ UN ROAD TRIP SPECTACULAIRE ★
DE CHICAGO À LAS VEGAS



C'est en 2008 que le premier cabaret d'inspiration Professionnel du Lot-et-Garonne a ouvert ses portes sur la commune de Pont-du-Casse au cœur de l'agglomération Agenaise.

D'une capacité intimiste de 200 places, dans une salle feutrée et chaleureuse entièrement climatisée, le Petit Paradis vous accueille toute l'année en Déjeuner et Dîner Spectacle à destination des particuliers et des groupes (comités d'entreprises, associations, anniversaires).

Bienvenue dans l'univers du Petit Paradis

Deux heures de revue avec du chant en direct, de la magie, de la danse interprétée par nos artistes de métier. Plumés, strass et paillettes agrémentent des tableaux magnifiques. Des jeux de lumières et une machinerie scénique dédiée à chaque spectacle sont là pour mettre en valeur tout le professionnalisme de nos artistes.

*America...
Une traversée
onirique hors du
temps sur la route 66
à travers ses mythes,
ses idoles et ses
légendes, où le rêve
américain se révèle*

...

HORAIRES



DEJEUNER SPECTACLE

FLIGHT

DESTINATION

11H40

A C C U E I L B U S

12H00

A C C U E I L I N D I V I D U E L

12H15

R E P A S

14H00

S P E C T A C L E

16H00

F I N



DINER SPECTACLE

FLIGHT

DESTINATION

20H00

A C C U E I L

20H30

R E P A S

22H30

S P E C T A C L E

00H30

D A N C I N G

02H00

F I N (3 H 3 0 W K D E T F E T E S)



SPECTACLE SEUL

FLIGHT

DESTINATION

13H30

E N J O U R N E E

22H00

E N S O I R E E

Billetterie entrée
spectacle 35€

FORMULES

MENU 1

Petit Paradis

Salade de gésiers et sa
tranche de jambon de pays

Ballotine de veau sauce
pruneaux et légumes
de saison

Tarte Normande et son
coulis de confiture de lait

19€

MENU 2

Ange

Duo Terre et Mer
Pressé de Canard au foie
gras sur pain d'épices et
saumon fumé

½ magret de Canard sauce
thym et miel

OU

Pavé de saumon sauce
beurre citronné et légumes
de saison

Délice au chocolat sur
crème anglaise

29€

MENU 3

Archange

Foie gras de canard et sa
compotée d'oignons au
Porto

Saumon fumé et sa mousse
aux herbes sur son blinis

Tournedos de boeuf sauce
Morilles et légumes de
saison

Cabécou et salade à l'huile
de noix
Confiture de cerise noire

Assortiment de
gourmandises

49€

MENUS SPECIAUX

Menu Végan 19€
Menu poisson 29€

Forfait Boissons pour les groupes > 20 pers

5€ / pers

Punch maison

Vin Buzet
(1 bllle/4pers)

café

10€ / pers

Kir Cassis

Vin Duras
(1 bllle/4pers)

Coupe pétillante

café

15€ / pers

Kir Royal

Vin Bordeaux
(1 bllle/4pers)

Eau minérale et gazeuse

Coupe Champagne

café

Carte des boissons disponible sur place pour table < 20pers

BONS CADEAUX

Q



*Pour faire un beau
cadeau à des amis, aux
membres de votre
famille ou encore pour
votre entreprise, nos
bons cadeaux sont la
solution.*

*Choisissez une de nos
formule
"Repas - Spectacle",
les bénéficiaires ont 1 an
pour l'utiliser. **

**Selon notre programmation de
spectacle et disponibilité de places*



ÉVÉNEMENTS

Réception



Réunions



Séminaires



Concerts



Présentation de produits

Location de salle
offerte si suivie
d'un repas-
spectacle

Conditions Générales de Vente

Prix tte, service compris, uniquement sur réservation, valables du 1er sept. 2024 au 30 juin 2026 en déjeuner et dîner-spectacle, spectacle seul ou champagne-spectacle. (Hors soirées événementielles, suivant notre calendrier d'ouvertures et disponibilités de places).

Un devis est basé sur la prestation demandée à la réservation. Il ne tient pas compte des suppléments facultatifs que vous pourriez commander éventuellement lors de votre venue (Champagne, etc...)

Spectacle seul et Champagne+Spectacle : accueillez aux horaires dédiés. Afin de respecter la législation, aucune boisson alcoolisée supérieure ou égale à 18° ne pourra être servie aux personnes n'ayant pas consommé un repas sur place.

Repas+Spectacle : un acompte équivalant à la formule choisie, incluant les entrées spectacle, validera la réservation des places. (Perception du prix des entrées spectacles avant l'accès dans les lieux du spectacle BO.DGI 3E-2-07). En cas de changement à la baisse du nombre de spectateurs d'ici la date prévue, nous prévenons au plus tard 48h avant, dans le cas contraire le nombre de places réservées sera considéré dû.

Les tarifs « individuels » permettent l'accès aux cartes des boissons.

Pour les groupes à partir de 20 personnes présentes, possibilité d'accéder aux forfaits boissons (hors menu enfant <10ans, non cumulable avec Bon Cadeau et autres offres promotionnelles). Tout supplément demandé le jour de la réservation par une tierce personne du groupe fera l'objet d'une confirmation systématique auprès du responsable du dit groupe en charge de la réservation. La réservation peut être confirmée par chèque, virement ou CB. Sans Confirmation au minimum 15 jours avant la date prévue, les places seront automatiquement remises en vente. Les forfaits boissons sont applicables à l'ensemble du groupe d'un minimum de 20 personnes présentes (hors calcul : enfant <10ans et Bon Cadeau). Dans le cas d'une réservation prise avec forfait boissons n'atteignant pas 20 pers minimum le jour de l'événement, les forfaits boissons ne seront plus accessibles. Dans le cas de personnes ne consommant pas d'alcool, des boissons de substitution sans alcool leur seront proposées.

Bon cadeau : les acheteurs choisissent la formule qu'ils souhaitent offrir, les bénéficiaires choisiront la date (selon programmation des spectacles et disponibilité de places), encaissé à la date d'achat du(des) bon(s) cadeau. Durée de validité : 1 an. Non remboursable, non cumulable avec des offres promotionnelles, valable hors soirée événementielle (St Sylvestre, St Valentin, etc...)

Location de salle : possibilité de séminaires ou réunions de 9h à 12h ou de 17h à 20h (autres horaires nous consulter).

La salle est mise à disposition gratuitement si la réunion est suivie d'un repas+spectacle. Le matériel sur place (audio et vidéo) est également mis à disposition gratuitement dès lors qu'une personne du Petit Paradis reste présente lors de la réunion pour s'assurer du bon fonctionnement et de la bonne utilisation du matériel. Il est recommandé de procéder à des essais de compatibilité si vous apportez votre propre matériel.

La terrasse du Petit Paradis (Le Petit Lac) peut être réservée ou louée indépendamment de la salle de spectacle. Suivant les conditions météo, la direction s'autorise pour des raisons de sécurité : d'annuler, reporter ou déplacer l'activité à l'intérieur de la salle ou sous chapiteau.

Tarifs Agences : les tarifs Pro s'appliquent uniquement aux professionnels du tourisme qui ont organisé la sortie et qui procèdent au règlement en leur nom. Les groupes « en direct » (réservation, règlement) ne bénéficient pas de ces tarifs. Mutuellement : Annulation 30 jours, en deçà : Report de date. Facturation du nombre de personnes confirmé au plus tard 48h avant la date. Gratuité Chauffeur(s).

Les taux de TVA appliqués seront ceux en vigueur le jour de l'événement. La disponibilité des dates est consultable par mail ou auprès du service commercial au 05-53-95-02-35. Ouverture d'une date à partir de 100 personnes minimum présentes. Le diffuseur du spectacle se réserve le droit d'annuler et/ou de reporter une représentation si ce seuil minimum de spectateurs ne devait être atteint et préviendra les spectateurs dans un délai minimum de 7 (sept) jours. Le chèque de réservation sera restitué ou affecté sur une autre date de réservation à la convenance du client.

Le producteur du spectacle peut modifier sa programmation artistique sans préavis. Le placement en salle n'est pas libre, il est établi en fonction des enregistrements de réservations, des groupes à scinder le moins possible et des personnes à mobilité réduite prioritaire, un souhait de placement peut être noté à la réservation mais ne peut être garanti. Afin de respecter la réglementation en vigueur sur l'accessibilité, nous indiquons la présence de personnes à mobilité réduite le cas échéant. Nous déconseillons les enfants de moins de 5 ans par rapport au volume sonore réglementé des salles de spectacles.

Le Petit Paradis peut modifier le contenu de ses menus, à qualité égale ou supérieure, dans le cas d'une rupture d'approvisionnement inopportune ou dans le cas de l'utilisation de Bons Cadeaux édités lors d'une saison précédente avec des anciens menus. Le service de consommation est totalement interrompu durant le spectacle. Toutes les consommations sont facultatives en revanche il n'est pas autorisé d'apporter ses propres consommations sur place (sauf dérogation particulière). La salle est non-fumeur. Tenue correcte exigée. Les billets d'Entrées spectacle sont remis le jour même avant l'accès à la salle de spectacles : tout spectateur doit garder avec lui son billet. Spectacle protégé : interdiction de prendre des photos et/ou vidéos du spectacle (même partielles, bande son comprise) (sauf accord contractuel). Code de la propriété intellectuelle articles L111-1 à L335-4. La Direction pourra faire procéder à l'évacuation de toute personne troublant gravement l'ordre public. L'usage du téléphone portable est interdit dans la salle durant le spectacle. Dans le cas d'un tournage de film, d'une captation audiovisuelle retransmise en direct ou en différé, le spectateur sera averti que son image est susceptible d'y figurer. Toute personne en état d'ivresse ne pourra pénétrer dans la salle. Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit d'introduire dans le site des armes, substances explosives, inflammables ou volatiles, des bouteilles, récipients, objets tranchants ou contendants et, d'une manière générale, tout objet susceptible de servir de projectile. Il est également interdit d'introduire, dans le site, tout objet dangereux, tout article pyrotechnique et des signes et banderoles de toute taille de nature politique, idéologique, religieuse ou publicitaire. Tout contrevenant aux dispositions ci-dessus engage sa responsabilité et s'expose à des poursuites.

En cas de non règlement à l'échéance, il sera dû, conformément à la loi 92-1442 du 31/12/1992, une indemnité calculée sur la base d'une fois et demie le taux d'intérêt légal en vigueur, TVA en sus. De convention expresse, une intervention contentieuse entraîne l'application titre de dommages et intérêts d'une indemnité égale à 15% de la somme impayée. En cas de litige, seul le tribunal de commerce d'Agen sera compétent.

Après avoir saisi le service contentieux et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai d'1 mois, le client peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, aux coordonnées suivantes : Médiation Tourisme et Voyage BP 80 303 75 823 Paris Cedex 17 Site internet : www.mtv.travel. Le consommateur qui ne souhaite pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique peut gratuitement s'inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique. Pour plus d'informations : Bloctel Pas d'escompte en cas de paiement anticipé.



Cabaret Petit Paradis

100, impasse pré d'Audubert 47480 Pont-du-Casse

05 53 95 02 35

contact@cabaretpetitparadis.com

Programme

Sept 2026 à juin 2028